

FICHE DE POSTE

POSTE SPECIFIQUE ACADEMIQUE

INTITULE DE POSTE	Arts plastiques en Enseignement de spécialité
DISCIPLINE(S)	L1800 Arts plastiques

Cadre général

L'enseignement de spécialité des arts plastiques vise à permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire. Cette culture se fonde sur une approche des œuvres et de l'histoire des civilisations en général. Son objectif est de permettre l'acquisition de compétences spécifiques et transversales, de favoriser la rencontre avec les œuvres et la fréquentation des lieux culturels.

Outre cette dimension culturelle, l'enseignement des arts plastiques comporte une pratique personnelle de l'élève, qu'il va affiner et développer tout au long de son cursus au lycée et parfois au-delà.

Descriptif / Missions spécifiques

1. Concernant l'enseignement de l'histoire de l'art

- Exposer les grandes étapes de l'histoire artistique et les enjeux des problématiques artistiques contemporaines ou de plus lointain héritage,
- Enseigner l'évolution des théories et des pratiques en arts plastiques,

2. Concernant la préparation aux épreuves du baccalauréat

- Transmettre des méthodes d'analyse de l'œuvre par oral ou écrit,
- Enseigner les principes de la dissertation sur un sujet relevant des arts,
- Procurer des outils méthodologiques pour structurer les commentaires de texte et les commentaires composés,

3. Concernant la maîtrise des outils et des techniques de création

- Enseigner des techniques relatives à des pratiques artistiques diversifiées,
- Former à l'usage d'outils informatiques (numérisation ; vidéo, photo, montage, ...),
- Apprendre à théoriser et à situer les pratiques personnelles en regard de l'histoire de l'art,
- Accompagner la concrétisation de projets individuels dont ceux qui requièrent la mise en œuvre de productions informatiques,

4. Concernant les apprentissages généraux

- Accompagner la recherche documentaire,
- Transmettre des connaissances relatives à la création contemporaine recourant aux TIC.

Compétences requises

- Avoir une connaissance experte des programmes du lycée,
- Avoir des connaissances expertes en histoire de l'art et en esthétique,
- Avoir une connaissance étendue des outils analytiques qui ressortent des différentes approches de l'œuvre d'art : approche plastique, approche iconologique, approche historique et approche esthétique,
- Avoir une pratique exercée de l'analyse de l'œuvre,
- Avoir une connaissance des pratiques plastiques et des techniques qu'elles mobilisent notamment celles qui recourent aux outils numériques,
- Avoir une connaissance experte des ressources et outils documentaires,
- Connaître les démarches contemporaines qui mobilisent les outils numériques et savoir caractériser les enjeux artistiques.

Modalités spécifiques

- 4 heures hebdomadaires en Première, Enseignement de Spécialité.
- 6 heures hebdomadaires en Terminale, Enseignement de Spécialité.

Qualifications requises

Professeur agrégé de préférence.